Institut Français de Gouvernance Publique

expertise et certification en gouvernance publique





















L'IFGP organise la réflexion et les échanges d'expériences et de pratiques entre tous les acteurs de la gouvernance publique, sans considération des appartenances politiques.

Son but fondamental est d'obtenir une amélioration majeure de l'efficacité de l'administration publique locale en France.

> L'IFGP est un lieu unique.



L'Institut Français de Gouvernance Publique - IFGP - est une association loi 1901. Siège social : 115 rue Saint-Dominique - Paris 75007

Institut Français de Gouvernance Publique

L'IFGP : réflexion et expertise

- L'IFGP propose un cadre unique de réflexion et d'échanges d'expériences sur les enjeux de la gouvernance publique au XXIème siècle, avec pour objectif d'en optimiser l'exercice : promouvoir les idées nouvelles, construire de nouvelles approches et pratiques de gouvernance.
- L'IFGP propose aux élus et aux citoyens d'acquérir une certification pour exercer avec expertise un mandat d'élu d'une collectivité territoriale ou d'administrateur d'organismes publics et parapublics.

L'IFGP est apolitique. Il ne dépend d'aucun parti politique.

Il est ouvert à tous sans considération d'appartenance politique.

















L'IFGP s'adresse aux acteurs de la gouvernance publique

L'adhésion à l'IFGP est ouverte à tous les acteurs de la gouvernance publique :

- élus et administrateurs, nouveaux comme confirmés,
- celles et ceux qui assument ou ont assumé des mandats, ou bien encore qui aspirent à en assumer.

Pour ses travaux, l'IFGP associe, aux côtés de ses adhérents, des citoyens, des acteurs de la vie associative et syndicale, du monde économique et éducatif, ainsi que des cadres de la Fonction publique.

Ils sont invités à contribuer à la réflexion sur la gouvernance publique en participant à différents groupes de travail.

Les 1^{ers} groupes de travail organisés par l'IFGP

L'IFGP a mis en place cinq groupes de travail pour organiser la réflexion et les propositions sur les thèmes suivants :

- 1. Améliorer le processus de décision de la gouvernance publique
- Rétablir la confiance entre élus et administrés
- Proposer des évolutions du millefeuille administratif
- 4. Associer les citoyens au processus de la décision publique
- 5. Précarité de la fonction d'élu et reconversion professionnelle

Tout adhérent de l'IFGP est invité à s'inscrire au groupe de travail de son choix.

LA CERTIFICATION IFGP

l'expertise en gouvernance publique



L'IFGP délivre une certification attestant de la qualification pour la gouvernance publique. Elle s'adresse aux personnes qui assument ou souhaitent assumer un mandat d'élu local ou d'administrateur public.

La certification IFGP garantit que la personne dispose des compétences nécessaires à l'exercice d'un mandat et qu'elle maîtrise en particulier les cadres légaux, jurisprudentiels, économiques, sociaux, culturels, environnementaux.







"Bien qu'un mandat ne soit pas une profession, pour bien l'exercer il est nécessaire de maîtriser des compétences professionnelles."







Obtenir la certification IFGP

L'IFGP a défini le référentiel de compétences en gouvernance publique. Il se décline en regard des trois dimensions clés de la fonction d'élu : l'environnement caractérisant un mandat public, les responsabilités exercées et la spécificité du rôle d'élu.

Il est nécessaire de suivre une formation en gouvernance publique pour pouvoir postuler à la certification.

L'IFGP accorde un agrément à des organismes de formation et de conseil pour la réalisation d'un tel cursus.

L'IFGP garantit l'objectivité de l'attribution de la certification en s'appuyant sur un jury indépendant composé de personnalités qualifiées.

Le comité scientifique IFGP

Il est composé de personnalités qualifiées en matière de gouvernance publique au regard de leur expérience professionnelle ou de leurs travaux de recherche.

Il veille à l'excellence du programme de certification.

Il organise une réflexion approfondie sur les problématiques de la gouvernance publique dans toute sa diversité institutionnelle et ses pratiques.

> L'IFGP promeut une gouvernance publique efficiente et optimale en France



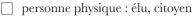
Institut Français

DE GOUVERNANCE PUBLIQUE



deux modalités d'adhésion







remplir et renvoyer le bulletin d'adhésion en ligne en se connectant sur le site internet



personne morale : collectivité territoriale, organisme public et parapublic



remplir le bulletin d'adhésion en ligne ou contacter l'IFGP via le site internet ou par téléphone au 06.27.20.25.20

Les services aux adhérents

- accès à la plateforme de ressources en ligne : documents, revues et autres publications régulières
- · accès et participation au forum de discussion
- participation aux groupes de travail
- participation aux clubs thématiques de la gouvernance publique

les avantages adhérents

- réduction de 50% sur le tarif de la certification IFGP
- réduction de 10% sur toutes les formations réalisées par les partenaires agréés par l'IFGP
- gratuité de la participation aux soirées de la Gouvernance publique



Interview

de Tanguy CATHELAIN président de l'IFGP

■ Vous êtes président fondateur de l'IFGP. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous avez pris cette initiative?

TC: L'IFGP est une initiative citoyenne. Nous formons une équipe de citoyens, de dirigeants d'entreprise et d'élus locaux. Nous sommes très préoccupés par la défiance qui mine la relation entre les élus et les citoyens. Nous voyons également avec inquiétude s'accroître les difficultés opérationnelles dans lesquelles se débattent les collectivités territoriales et les organismes

publics et parapublics. Notre initiative porte des propositions concrètes et performantes.

En quoi l'IFGP répond à ces préoccupations?

TC: L'IFGP est un think tank, un lieu d'échanges pour construire la gouvernance publique territoriale de demain, mais c'est beaucoup plus que cela. Nous sommes guidés par l'objectif de résultat et de performance. Nous proposons donc un continuum entre la réflexion et l'action, en particulier en nous appuyant sur des partenaires qui accompagnent, avec l'IFGP,

les élus, les collectivités, les organismes publics et parapublics.

Quelle est la proposition de valeur de l'ifgp?

TC : La double expérience public/privé de l'équipe de l'IFGP et les travaux que nous conduisons nous permettent de proposer une démarche innovante de professionnalisation des élus des collectivités et des administrateurs d'organismes publics et parapublics. La certification en gouvernance publique est au cœur de cette démarche.

www.ifgp.fr



Tél.: 06 27 20 25 20 contact@ifgp.fr

Institut Français de Gouvernance Publique - IFGP 115 rue Saint-Dominique - 75007 Paris